



**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FEMMES, PAIX, SECURITE

**L'action de la DCSD dans la mise
en œuvre de l'Agenda Femmes,
Paix et Sécurité (FPS) - 2025**



Le cadre (international et national) dans lequel s'inscrit la DCSD en matière de genre

Qu'est-ce que l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité (FPS) ?

La résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies, « Femmes, Paix et Sécurité », constitue un pilier important dans la prévention et la résolution de conflits. Adoptée à l'unanimité en 2000, cette résolution est un outil de construction et de consolidation de la paix en apportant des réponses adaptées.

La résolution 1325 promeut l'importance de la participation pleine et entière des femmes aux efforts de prévention, de négociation et de règlement des conflits, ainsi qu'aux actions de maintien de la paix. Elle reconnaît qu'il est indispensable de prendre en compte les situations de violences spécifiques auxquelles les femmes et les filles sont confrontées dans des contextes de paix comme de crise et de conflit, et souhaite intégrer pleinement ces enjeux. En établissant un lien direct entre la paix, la sécurité et les spécificités socio-culturelles rencontrées par les femmes, la résolution 1325 vise à traiter l'impact des conflits armés sur les femmes et les filles.



L'Agenda FPS regroupe dix résolutions visant à assurer la protection des femmes et des filles, à lutter contre l'impunité des crimes commis à leur encontre, et à les inclure davantage dans les processus décisionnels en matière de paix, de sécurité et de prévention des crises. Dans ce contexte, il lutte contre les violences sexistes et sexuelles fondées sur le genre, à savoir toute forme de violence (sexuelle, physique, verbale, psychologique ou socioéconomique) à l'égard des femmes en raison de leur genre ou les affectant de manière disproportionnée. Cette définition inclut les violences conjugales et intrafamiliales.

À travers cet Agenda, le Conseil de sécurité réaffirme son engagement en faveur de la mise en œuvre des cadres multilatéraux dédiés aux droits des femmes et des filles, notamment la Déclaration et le Programme d'action de Pékin (1995), l'Agenda 2030 (2015) et le Pacte pour l'Avenir (2024).

Chaque automne, le Secrétaire général des Nations unies publie un rapport sur « Les femmes, la paix et la sécurité » afin de sensibiliser les États membres. Les rapports récents montrent une mobilisation croissante : en juillet 2025, le nombre d'États ayant adopté un plan d'action était de 113.

Le cadre français et européen de mise en œuvre de l'Agenda FPS

Afin d'assurer une mise en œuvre effective sur le plan international en considération des urgences du contexte géopolitique et en termes de développement, de coopération (hors coopération de sécurité), et de questions humanitaires, le 4e PNA se focalise sur plusieurs zones géographiques :

- **Afrique subsaharienne** : Érythrée, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tchad
- **Amériques** : Colombie, Haïti
- **Asie** : Afghanistan, Birmanie
- **Europe** : Arménie, Kosovo, Ukraine
- **Proche et Moyen-Orient** : Palestine, Jordanie, Liban, Syrie, Irak.

En matière de coopération internationale de sécurité et de défense, des actions sont entreprises sur l'ensemble des pays et zones géographiques.



AU NIVEAU NATIONAL

La France a mis en œuvre trois plans nationaux d'action (PNA) pour l'Agenda Femmes, paix et sécurité (2010-2013, 2015-2018 et 2021-2025). Le quatrième PNA (2026-2030), lancé à l'occasion de la présidence française du G7 en 2026, s'articule autour de cinq piliers :

- La participation ;
- La prévention ;
- La protection ;
- La lutte contre l'impunité et la réparation ;
- La promotion de l'Agenda Femmes, paix et sécurité.

Ce quatrième Plan national d'action s'inscrit en cohérence avec les principales stratégies nationales et internationales de la France en matière de paix, de sécurité et d'égalité entre les femmes et les hommes. Il complète notamment le Plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2023-2027 (« Toutes et tous égaux »), la stratégie humanitaire de la République française 2023-2027 et la stratégie internationale pour une diplomatie féministe 2025-2030.

Il est également aligné avec les stratégies relatives aux droits et à la santé sexuels et reproductifs, aux migrations et au développement (2023-2030), à la lutte contre le système prostitutionnel (2024), ainsi qu'avec le Plan national de lutte contre la traite et l'exploitation des êtres humains (2024-2027).

AU NIVEAU EUROPÉEN

Le troisième Plan d'action de l'Union européenne (UE) pour l'égalité de genre (GAP III, 2020-2027) constitue le cadre de référence de l'UE, avec la stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité de genre 2024-2029. Le GAP III intègre un volet spécifique FPS, et renforce le Plan d'action de l'UE sur les Femmes, la paix et la sécurité (2019-2024).

Les conclusions du Conseil de l'UE de 2022, dans la continuité de celles de 2018, appellent l'Union européenne et ses États membres à adopter une approche sensible au genre et à garantir la participation des femmes dans l'ensemble des actions extérieures de l'UE, y compris les missions civiles et militaires de la PESC/PSDC, ainsi que dans les dialogues politiques, les dialogues sur les droits de l'Homme et les partenariats internationaux.

Le Conseil de l'Europe élabore des recommandations visant à promouvoir l'égalité de genre, la protection des droits des femmes et la prévention des violences. À ce titre, la Convention d'Istanbul constitue un instrument solide en matière de lutte contre les violences faites aux femmes et s'applique aussi bien en temps de paix qu'en période de conflit, en complément du droit international humanitaire.

La stratégie internationale de la France pour une diplomatie féministe (2025-2030)

Les 22 et 23 octobre 2025, la France a accueilli la 4ème Conférence ministérielle des diplomaties féministes à Paris. En 2019, la France a été le quatrième pays à avoir adopté une diplomatie féministe, plaçant les droits des femmes et des filles, et l'égalité de genre au cœur de sa politique étrangère. La stratégie internationale de la France pour une diplomatie féministe (2025-2030) est le premier outil de pilotage encadrant l'action extérieure de la France en faveur des droits des femmes et des filles. Elle opère un véritable changement de paradigme, définissant pour la première fois la diplomatie féministe portée par la France et consacrant de nouvelles priorités pour répondre aux défis contemporains et à la montée des crises et conflits.

En tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, la France a un rôle central à jouer dans la mise en œuvre des résolutions relatives à l'Agenda FPS. Ayant été engagée dans plusieurs opérations

de paix, elle promeut activement l'intégration des droits des femmes et des filles dans les travaux du Conseil, notamment au sein du Groupe des engagements communs « Femmes, paix et sécurité ».

La France participe également au groupe « *Feminist Foreign Policy Plus* » à New York, qui vise à coordonner les positions des États sur l'égalité de genre au sein des Nations unies. Elle est aussi active au sein du Réseau international des points focaux Femmes, paix et sécurité, coordonné par ONU-Femmes, qui vise l'échange de bonnes pratiques.

La France soutient l'intégration de l'Agenda FPS dans l'ensemble des enceintes multilatérales, notamment au sein de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN), de l'OSCE et de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Sur le plan bilatéral, la France réaffirme sa solidarité avec les pays et populations les plus exposés aux crises et aux conflits à travers des partenariats durables. Par exemple, via le Fonds de soutien aux organisations féministes (FSOF), elle accompagne plus de 1 400 organisations de la société civile dans 75 pays, en particulier sur des actions de prévention, de protection et d'accompagnement des personnes survivantes de violences fondées sur le genre. Elle appuie également les États dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs Plans d'action FPS, en lien avec les agences onusiennes et la société civile, contribuant ainsi à la sécurité collective et à la stabilité internationale.

Mise en oeuvre par la DCSD d'actions en faveur de la protection des femmes

En matière de protection des femmes, la DCSD intervient auprès de plusieurs pays partenaires via des axes tels que la formation des forces de défense et de sécurité, la prise en charge des femmes victimes de violences, ou encore, la formation des femmes en uniforme. Elle se mobilise également contre la traite à des fins d'exploitation sexuelle et pour la protection des mineurs, y compris dans les contextes de conflits armés et de déplacements forcés.

À ce titre, la DCSD forme les policiers et gendarmes à la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG).

Elle a développé des modules spécialisés à l'EI3PJ (École internationale de perfectionnement à la pratique de la police judiciaire de Djibouti), destinés aux enquêteurs et responsables d'enquêtes judiciaires, portant sur la sensibilisation aux VBG ainsi que sur l'accueil et l'audition des victimes de violences sexuelles, femmes et mineurs. Des formations similaires ont été menées dans plusieurs pays, notamment à l'EIFORCES (École internationale des forces de sécurité) au Cameroun, où elle a formé des policiers à la lutte contre les violences sexuelles dans les conflits.

Dans le même domaine, la DCSD a travaillé à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une formation conduite en partenariat avec le DCAF – Centre pour la gouvernance du secteur de la sécurité de Genève -, dédiée au renforcement des capacités de la gendarmerie ivoirienne dans la prise en charge des femmes ayant subi des violences. Cette formation, perçue comme indispensable par les autorités locales, tend à être déployée plus largement dans le pays mais aussi sur d'autres géographies.

De plus, la DCSD a mis en place un nombre significatif de missions d'expertise pour la réalisation de formations à la lutte contre les féminicides auprès de la police ou de la gendarmerie à Cuba, à Madagascar et aux Comores. À ce titre, la DCSD, par le biais de son coopérant en Éthiopie, soutient la tenue d'une action « 16 days against violence on women » au Centre éthiopien de défense et de maintien de la paix (PKC) en 2026.

Enfin, conformément à l'Agenda Femmes, paix et sécurité et au Plan national d'action, la DCSD agit aussi pour la protection des enfants, à travers des formations spécialisées sur la lutte contre la pédopornographie



et les enlèvements d'enfants. En 2024, 20 policiers cambodgiens et 15 policiers géorgiens ont ainsi été formés à la lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs et la pédopornographie. Début 2026, une formation régionale sur la lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs en ligne a été menée conjointement par des experts français, australiens et néo-zélandais, au profit de l'Association des nations d'Asie du sud-est (ASEAN).



Valorisation de la participation féminine

La DCSD s'investit pour renforcer la participation des femmes issues des forces de défense et de sécurité des pays partenaires dans ses formations, aussi bien à l'étranger qu'en France, notamment au sein des Écoles nationales à vocation régionale (ENVR), dans les sessions internationales de l'IHEDN, ou encore de l'École nationale supérieure de la Police.

La DCSD renforce en outre les effectifs féminins au sein de ses équipes : 39% de son personnel à Paris est constitué de femmes.

Protection, participation et prévention dans le cadre des opérations de maintien de la paix

La DCSD est particulièrement mobilisée sur les sujets de genre dans les opérations de maintien de la paix (OMP) et contribue à ce titre aux piliers protection, participation et prévention du PNA.

Elle a ainsi, par le biais de ses coopérants déployés au sein de centres de préparation aux OMP, soutenu le suivi de formations spécifiques. Au CCOPAB (Centre brésilien de formation conjointe aux opérations de paix), elle a favorisé la participation d'un officier français de gendarmerie à un stage sur la prévention de l'exploitation, des abus et du harcèlement sexuels. Au CECOPAM (Centre conjoint de formation OMP du Mexique), elle a soutenu la réalisation de cours de français technique en contexte d'opérations de paix avec un axe sur le genre.

S'agissant de la protection, elle a participé dès 2022 à la mise en place par UNITAR d'une formation en ligne pour les Conseillers militaires Genre (CMG) au sein des OMP. Cette formation a été déclinée dans un format en présentiel et en français, dont la première édition a été accueillie à Paris début 2024 et la seconde au second semestre de la même année au Ghana, avec le soutien de la DCSD. En outre, la DCSD organise chaque année une formation de formateurs OMP (ToT ONU) certifiée par l'ONU, dans laquelle les thématiques FPS, de lutte contre l'exploitation et les abus sexuels en OMP et d'égalité sont très présentes. Sur une problématique similaire, elle a financé un module de formation en ligne aux problématiques de genre destiné notamment aux personnels en OMP en formation au KAIPTC (Centre international Kofi Annan de formation au maintien de la paix) à Accra.

En termes de participation, la DCSD veille à assurer une représentation importante de femmes dans ses formations internationales (en 2024, le ToT ONU accueillait 33,3% d'auditrices). D'ailleurs, afin de garantir l'effectivité de la participation des femmes dans les OMP, la DCSD veille à former également les hommes en uniforme sur les enjeux de genre. Pour cette raison, la DCSD et le DCAF ont créé une formation relative à l'intégration des spécificités sociales et culturelles rencontrées par les femmes et les filles, dans les processus opérationnels, notamment le développement de stratégies, les évaluations et la prise de décision.






Reconnaissant que l'engagement opérationnel des femmes en tant que forces de sécurité intérieure est indispensable et complémentaire à celui de leurs collègues masculins, la DCSD a financé une mission d'expertise au profit des femmes, officiers et sous-officiers, affectées au sein de la Direction de la sécurité publique jordanienne, afin de participer entièrement aux actions d'interpellation sur la voie publique. En 2024, une formation dédiée aux techniques de maîtrise sans arme a été donnée à une vingtaine de femmes. En 2025, une dizaine d'entre elles ont pu participer à une formation complémentaire de formatrices dans le but de diffuser ces techniques dans les unités de police et de gendarmerie.

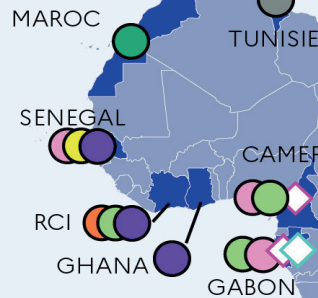
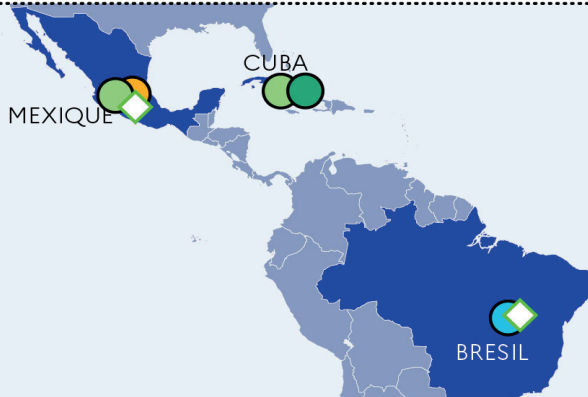
Enfin, la DCSD contribue au pilier prévention relatif au renforcement des capacités des forces de défense et de sécurité intérieure françaises sur les problématiques FPS. Ses futurs coopérants OMP ainsi que quelques officiers militaires, policiers et gendarmes français participent à la formation de formateurs ToT ONU. De même, plusieurs officiers français ont participé à la formation CMG.











Actions de la DCSD en faveur de la mise en œuvre de l'Agenda Femmes, Paix, Sécurité - 2025

Diversité des actions

-  Module de formation dans une ENVR concernant les femmes victimes de violences sexuelles (formation des enquêteurs juridiques ou des médecins militaires)
ENVR : E13PJ à Djibouti, EASSML au Gabon et EIFORCES au Cameroun
-  Formation multilatérale FPS (formation CMG et modules du ToT ONU)
-  Séminaire FPS
-  Missions d'expertises
-  Module de formation dans les centres d'opérations de maintien de la paix concernant la protection des femmes dans les contextes de pré-déploiement et déploiement en OMP : ISPTC au Kenya, CCOPAB au Brésil, CECOPAM au Mexique



-  Mission d'expertise pour la formation des gendarmes et policiers à la prévention, aux techniques d'audition et aux enquêtes concernant les femmes victimes de violences sexuelles
-  Mission d'expertise pour la formation à la lutte contre la traite et le trafic des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle
-  Formation régionale sur la lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs en ligne
-  Mission d'expertise "Cyberleadership" féminin et formation leadership sensible au genre

-  Mission d'expertise pour l'enseignement et l'accueil des femmes et enfants de femmes d'Islamabad
-  Mission d'expertise pour la formation dans une opération de maintien de la paix
-  Mission d'expertise pour la lutte contre les femmes assimilées
-  Formation d'opératrices féminines des Forces Spéciales



enseignement des techniques procédurales
enfants victimes au sein du commissariat

la formation de femmes en pré-déploiement
entretien de la paix (OMP)

la lutte contre les sextorsions et infractions

émis en chute libre au sein de la Brigade

- Mission d'expertise pour la formation à la lutte contre la pédopornographie et la cyber-pédopornographie
- Mission d'expertise pour la formation des techniques d'enquêtes en matière d'enlèvements d'enfants
- Mission d'expertise pour la prise en charge des mineurs victimes et victimes d'abus sexuels et harcèlement cyber
- Mission d'expertise pour la formation de formatrices destinée à renforcer les capacités des femmes de la sécurité intérieure en termes de techniques d'intervention sur la voie publique

Quelques projets emblématiques

À travers sa mise en œuvre de l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité, la DCSD réaffirme que le respect des droits des femmes et des filles, ainsi que l'égalité de genre, sont des leviers indispensables qui concourent à prévenir et à résoudre les conflits et ainsi à promouvoir une culture de paix durable. L'Agenda FPS constitue un instrument clé pour préserver et renforcer la place des femmes dans toutes les sphères de la société.

Projet de renforcement de la gendarmerie nationale ivoirienne

Le projet «Renforcement des capacités de la gendarmerie nationale de Côte d'Ivoire en matière de prise en charge des cas de violences basées sur le genre » mené par le DCAF avec l'appui de la DCSD vise à améliorer la réponse des forces de sécurité face aux violences basées sur le genre. Il consiste en l'élaboration de programmes d'instruction accompagnés de formations dédiées à la prise en charge des cas de VBG au profit de différentes catégories de personnels au sein de la gendarmerie nationale de Côte d'Ivoire. Il prévoit la formation des gendarmes à l'accueil et à l'accompagnement des victimes, ainsi que l'amélioration du suivi des signalements.

Formation multilatérale - Conseillers Militaires Genre en OMP

La formation des Conseillers Militaires Genre (CMG) et Points Focaux Militaires Genre (PFMG) déployés en opérations de maintien de la paix, développée par UNITAR en partenariat avec la DCSD, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), le Département des opérations de paix de l'ONU et la direction des Nations Unies et des organisations internationales du MEAE (NUOI) sous format hybride (une première formation en ligne et une formation d'approfondissement de la thématique en présentiel), intègre la perspective de genre dans les opérations militaires. Elle met en avant les enjeux spécifiques auxquels sont confrontées les femmes et les filles dans l'analyse des conflits, la planification, l'exécution et l'évaluation des opérations ainsi que dans les procédures, les activités militaires et l'analyse des situations sensibles aux besoins des femmes.

La première édition de la formation en présentiel a été accueillie à Paris début 2024. Elle a permis à une vingtaine de futurs CMG d’approfondir leurs connaissances et de développer leurs compétences en tant que futurs agents du changement au sein d’une mission de maintien de la paix. La deuxième session au Ghana a accueilli une trentaine de participants. La formation est désormais référencée parmi les formations officielles du centre de ressources du maintien de la paix de l’ONU.

La formation en ligne (disponible gratuitement) : <https://event.unitar.org/fr/full-catalog/cours-pour-conseillerere-militaire-genre>

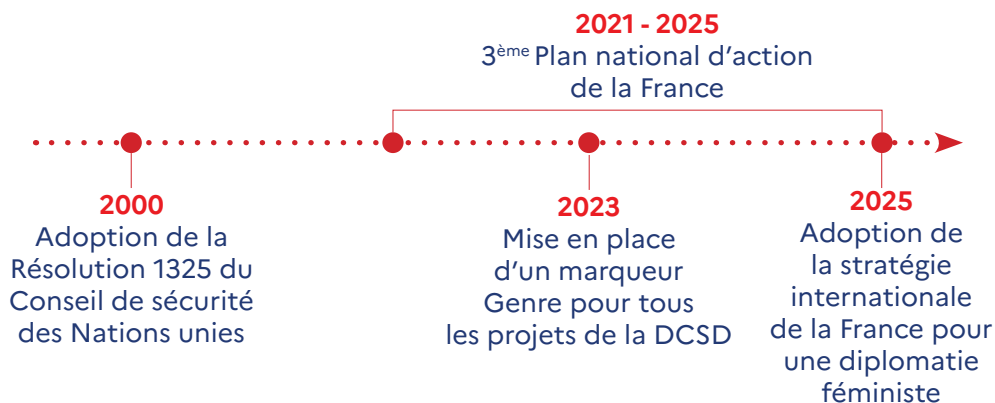
Les ressources pédagogiques de la formation en présentiel : <https://peacekeepingresourcehub.un.org/fr/formation/unmga>

Modules de formations dans les ENVR

La DCSD intègre la thématique FPS dans des modules de formations annuelles dispensées par trois Écoles Nationales à Vocation Régionale (ENVR) :

- À l’École d’application du Service de santé militaire de Libreville (EASSML) au Gabon, 32 stagiaires ont été formés en 2024 à la prise en charge médicale des femmes victimes de violence. Ce cours vise à renforcer les capacités des personnels de santé militaire en matière d’identification, de prise en charge et d’accompagnement des victimes de violences basées sur le genre.
- L’École internationale pour le perfectionnement des pratiques de Police judiciaire (EI3PJ) de Djibouti, a dispensé à 80 stagiaires en 2023 un module de sensibilisation des enquêteurs et directeurs d’enquêtes judiciaires aux violences basées sur le genre. Un second module est spécifiquement dédié aux enquêteurs de police judiciaire en matière d’accueil et l’audition des victimes (dont les femmes et les mineurs) de violences sexuelles. Il bénéficie en moyenne à 35 stagiaires par an.
- Enfin, au sein de l’École internationale des Forces de sécurité (EIFORCES) au Cameroun, la DCSD a appuyé la formation de 121 policiers en 2023 à la lutte contre les violences sexuelles en période de conflit et la sensibilisation au genre dans les opérations de maintien de la paix. Cette formation bénéficie aux formateurs des unités de police constituées, à leurs commandants, ainsi qu’aux missions prévôtales.

Dates et chiffres clés



Taux de féminisation en 2025

15,9 %

de femmes étrangères admises à l'Académie militaire de la Gendarmerie nationale

39 %

de femmes à la DCSD en centrale

8,8 %

d'auditrices dans les formations ENVR

34 %

de femmes étrangères admises à l'Ecole nationale supérieure de Police

13

coopérantes de la DCSD

30 %

d'auditrices aux sessions internationales de l'IHEDN

La DCSD c'est également des coopérantes sur le terrain



« Médecin coopérante à l'École d'Application du Service de Santé Militaire de Libreville depuis 2023, j'évolue dans un milieu encore très masculin. Depuis mon entrée au Service de Santé des Armées en 1998, la place des femmes dans les armées a toutefois beaucoup progressé, malgré des obstacles persistants. »

Mon parcours illustre ces évolutions, depuis mes stages au Bataillon des Marins-Pompiers de Marseille jusqu'aux missions embarquées.

Aujourd'hui, je travaille notamment sur l'agenda « Femmes, Paix, Sécurité ». Ce sujet ne concerne pas uniquement les femmes : les violences sexuelles en temps de guerre touchent aussi des hommes et relèvent avant tout des droits humains. Comme le rappelle le Dr Denis Mukwege, la lutte contre ces violences doit être collective.

Former les militaires au respect du droit international humanitaire et donner une voix aux victimes est essentiel. À l'EASSML, ce travail de sensibilisation vise à briser le silence et à contribuer, modestement, à un monde plus juste.

Médecin colonel Céline Gil
Coopérante au Gabon

« Être femme dans... » le monde maritime, les armées ou la coopération est une question qui gagnerait, au fond, à ne plus être posée. Non pas parce que le sujet n'est pas important, mais parce que la vraie victoire sera le jour où la présence des femmes à ces postes sera simplement perçue comme normale.

J'ai eu l'occasion de participer à un Women in Maritime Dialogue organisé par l'ONU DC. Ce qui me frappe souvent, c'est que la salle est presque exclusivement composée de femmes, comme si

c'était une « affaire de femmes ». Pourtant, les sujets abordés (biais, plafonds de carrière, misogynie ordinaire, violences de genre) sont déjà bien connus de beaucoup. Ils mériteraient d'être davantage entendus par les hommes, qui doivent aussi être associés à cette prise de conscience.

Au-delà de ces questions de perception, il existe des enjeux très concrets liés aux conditions de carrière. Les postes de coopération à l'étranger impliquent une mobilité internationale encore souvent fondée sur le modèle du conjoint (souvent l'épouse) qui suit, en mettant son parcours entre parenthèses.

Dans mon cas, c'est la première fois que la DCSD affecte un couple de coopérants sur un même territoire, preuve qu'il est possible d'adapter les dispositifs. Mieux prendre en compte les couples et les doubles carrières est sans doute une clé pour permettre à davantage de femmes de se projeter sur ces postes à l'étranger. Car, femme ou homme, la coopération reste avant tout un métier passionnant.



**Administrateur en chef de 2e classe
des Affaires maritimes Carine Buzaud
Coopérante au Sri Lanka**

FPS à travers le témoignage d'un coopérant

En février 2025, j'ai participé à un séminaire de l'EASSML sur les violences de guerre faites aux femmes, marqué par l'intervention de Madame Céline Bardet et la projection d'un film sur le Tigre en 2020, qui a changé mon regard.

Avant, je considérais que la question relevait des femmes elles-mêmes. Ce séminaire m'a montré une réalité plus dure : dans de nombreux conflits, les femmes sont délibérément ciblées, leur corps utilisé comme une arme de guerre.

Derrière ces actes, une violence instrumentalisée pour des objectifs militaires, imposant un changement de mentalité : ce n'est pas une « question féminine », mais une question opérationnelle, éthique et stratégique.

Tout officier devrait être sensibilisé avant une mission, pour comprendre, prévenir et combattre ces dérives, protéger les populations et préserver notre humanité.

Commissaire
Lieutenant-Colonel
Kamel ESSID
Coopérant au Gabon






**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Direction générale des affaires politiques et de sécurité
Direction de la coopération de sécurité et de défense**

Conception graphique et crédits photos : ©DCSD

Impression : reprographie MEAE - DIL - La Courneuve

www.diplomatie.gouv.fr